

### Régie des produits pétroliers

à 130 et qui, dans bien des cas, ont été relativement stables pendant plusieurs mois. Bref, nous du parti conservateur avons prévu le problème de la hausse des prix et soutenu que le gouvernement devait imposer un contrôle des prix et des revenus. Le gouvernement a rejeté cette proposition et le NPD s'est fait son complice.

En second lieu, l'honorable député recommande d'imposer des contrôles à l'exportation de l'essence et d'autres produits pétroliers raffinés. Il n'a toutefois pas mentionné aux députés de la Chambre, quand il a cité certains chiffres démontrant l'accroissement de l'exportation de l'essence et produits assimilés, que le gros de cette hausse provenait des raffineries de l'Est du Canada qui pour la plupart se sont établies pour raffiner le pétrole brut importé de pays étrangers et l'exporter ensuite aux États-Unis sous une forme raffinée. J'estime qu'il est malheureux que l'honorable député ait décidé de soulever cette question et de recommander que soit contrôlée l'exportation de ce genre de produit raffiné. Le fait est que 51.8 p. 100 des produits raffinés au Canada le sont dans l'Est du pays, et l'honorable député laisse entendre, peut-être involontairement, qu'il propose d'étouffer la croissance de cette industrie de raffinage et d'exportation.

Pour en revenir encore une fois, si vous le permettez, au régime des deux prix, le député n'a pas tenu compte en outre de la question de savoir qui paierait pour ce régime des deux prix. A-t-il l'intention de faire payer la note par le producteur, le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux? J'estime qu'il s'agit là d'une malencontreuse omission de sa part.

Enfin, j'aimerais traiter de l'alinéa c) de sa motion où il est proposé de supprimer la frontière de la vallée de l'Outaouais et de permettre au pétrole importé et au pétrole canadien de circuler librement au bénéfice de la concurrence des prix. Cet alinéa, comme je l'ai déjà déclaré, est certainement en contradiction absolue avec l'orientation prise par le député. D'une part, il propose que nous arrêtions nos exportations de produits pétroliers parce que les prix y sont plus élevés et, d'autre part, il propose de supprimer la frontière de la vallée de l'Outaouais pour tirer profit de ces prix concurrentiels. On ne peut avoir le drap et l'argent et, si les prix à l'exportation sont plus élevés, j'estime que le député doit expliquer longuement pourquoi, à son avis, les prix seraient plus bas dans cette région du Canada par suite du déplacement de cette limite. De fait, je crois que ce serait très préjudiciable, à l'Ontario particulièrement, si, par inadvertance ou par manque de planification, nous en venions à dépendre uniquement des producteurs étrangers pour obtenir nos produits du pétrole.

● (2010)

On a sérieusement laissé entendre que le prix de l'essence pouvait atteindre jusqu'à \$1 le gallon au pays. Le député ne veut certes pas y être pour quelque chose. Comme je l'ai dit précédemment, je préférerais de beaucoup continuer à négocier et à faire affaire avec le premier ministre de l'Alberta plutôt que de négocier avec les cheiks du Moyen-Orient. Pourtant, cela pourrait fort bien être le résultat si l'on s'en tenait au paragraphe c) de sa résolution.

Je pense que le député et ses collègues ont été opportunistes lorsqu'ils ont présenté cette motion. Ils ont choisi des questions qui, selon eux, favorisent leurs objectifs et...

[M. Stevens.]

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est écoulé. Il peut toutefois poursuivre, si le consentement est unanime.

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur suppléant:** Est-on d'accord?

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur adjoint:** Il n'y a pas unanimité.

[Français]

**M. J.-J. Blais (Nipissing):** Monsieur le président, qu'il me soit permis de commencer mon discours en me référant à ce qu'a dit le député de Waterloo-Cambridge (M. Saltsman).

[Traduction]

Monsieur l'Orateur, j'ai trouvé très intéressant que l'honorable député de Waterloo (M. Saltsman) insiste qu'on devrait contrôler l'exportation du pétrole brut, tandis que l'honorable député de York-Simcoe (M. Stevens) vient de nous dire qu'il devrait exister une forme d'encouragement à l'exportation des produits raffinés du pétrole brut. En effet, cela va directement à l'encontre de la proposition de son collègue.

De plus, je ne suis pas d'accord avec les déclarations du député de Waterloo, à savoir que les autorités américaines auraient songé à imposer des contingents à leur importation de produits pétroliers du Canada. Puis-je dire à cet honorable député, par votre entremise, monsieur l'Orateur, que dans son message relatif à l'énergie, à la mi-avril, le président Nixon a aussi annoncé un programme d'importation de pétrole dans lequel il donnait plein pouvoir au secrétaire de l'intérieur d'augmenter à volonté l'importation des produits pétroliers, y compris le pétrole brut, les pétroles non traités et les produits traités du Canada.

Si nous jetons un coup d'œil au dernier rapport sur la consommation hebdomadaire aux États-Unis, nous voyons qu'ils consomment actuellement environ 45 millions de barils par semaine, c'est-à-dire la capacité maximum de leurs raffineries. Ils prévoient que d'ici peu la demande de pétrole augmentera de 4 millions de barils par semaines. En fait, il est évident que s'ils consomment actuellement la totalité de la capacité hebdomadaire de 45 millions de barils, dans quelques mois les États-Unis devront faire face à une pénurie considérable d'essence, et il serait ridicule, en ce moment, de commencer à imposer des restrictions sur la quantité de produits pétroliers importés du Canada. J'estime que, dans de telles circonstances, il serait sage que l'Office national de l'énergie étudie la possibilité d'imposer plus de contrôles sur le pétrole brut que sur les produits raffinés.

Dans le discours de l'honorable député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas), il n'est pas question de la capacité des raffineries canadiennes, et je pense que, si les États-Unis se trouvent à manquer de 4 millions de barils de pétrole ou de gaz par semaine, cette capacité de raffinage pourrait se trouver dans les raffineries canadiennes. Ceci est particulièrement vrai si l'on se souvient de la déclaration faite par le ministre à la Chambre cet après-midi. Il a dit en effet que la totalité de l'accroissement indiqué par l'honorable député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles venait entièrement des raffineries de l'Est, à savoir seulement 2 p. 100 de la production canadienne globale.